OBSERVATOIRE ACADEMIQUE DES PRATIQUES
Commission projet EPS

EVALUER LES COMPETENCES EN EPS

Trois thèmes, qui correspondent aux étapes de la réflexion, ont guidé le travail de la commission :

A : Notes, évaluation et compétences en EPS : p : 2
L'évaluation traditionnelle, organisée autour de la note ne permet pas un suivi des acquisitions et des compétences des élèves. En EPS, les évaluations intègrent différentes dimensions de la compétence attendue, comment rendre compte de cette richesse des relevés d'information pour suivre les progrès ? Les livrets de compétences représentent-ils la réponse ?

B : Rejet de la note versus rejet de la compétence : p : 6
Si pour certains la note est une des « tares » du système éducatif français, les livrets de compétences représentent pour d'autres un danger majeur. Qui suivre ? Comment s'y retrouver quand on cherche à rénover ses pratiques d'évaluation ?

C : Quels outils pour un suivi des acquisitions ? p : 9
Petit tour d'horizon de quelques outils informatiques permettant un suivi des compétences des élèves. Quelques propositions dont un « mode d'emploi » de la fonction « publipostage » des suites bureautiques adapté au suivi des acquisitions.

A Notes, évaluation et compétences en EPS

Anecdote récente dans un lycée de l'académie : disparition récurrentes des groupes de terminale en EPS sur Pronote ainsi que des appréciations déjà renseignées...
Explication : les opérations de maintenance de la base enlevaient les matières sans notes pour éviter les doublons (exemple : l'anglais apparaît 2 fois : s'il n'y a pas de notes dans une de ses deux colonnes c'est qu'elle ne correspond pas à un enseignement mis en place). Or en Terminale au premier trimestre, une appréciation de niveau (de A à E), avait été mise en place pour l'EPS, obligatoirement dans la rubrique des appréciations puisque seules les notes peuvent être entrées dans celle des devoirs. Il est d'ailleurs intéressant de relever que la seule entrée possible dans l'évaluation est sous la forme d'un devoir, même en EPS.
A rapprocher sans doute de « petites perfidies » fréquentes en conseil de classe : les moyennes sont correctes mais elles seraient plus basses sans l'EPS et/ou les arts plastiques...
Ou la demande récurrente des fameux coefficients : il faudrait des moyennes coefficientées...

Plus généralement, cela renvoie à des questions souvent posées sur les rapports entre notes et EPS :

- Que doit-on noter (aptitudes, travail, résultats de l'apprentissage...). ? Historiquement, on cherche à valoriser de moins en moins les aptitudes, mais il se trouve toujours quelqu'un pour sortir l'argument : « en maths, on ne se pose pas la question ! ».
- Rôles de l'évaluation : bilan mais aussi partie intégrante de la formation. Avec souvent confusion des 2 rôles.

En fait, même si nous faisons des efforts, nous éprouvons encore quelquefois des difficultés à nous couler dans le moule du fonctionnement scolaire traditionnel du point de vue de l'évaluation ou plus précisément de la notation.

2

Or ce fonctionnement organisé autour du bulletin scolaire traditionnel est remis en cause, avec des alternatives qui correspondent mieux au fonctionnement de l'EPS.
La question à se poser : pourquoi cela n'évolue-t-il pas ?

Les remises en causes viennent de plusieurs horizons différents :

- une critique de l'évaluation traditionnelle, soit par des études universitaires, quelquefois anciennes (voir Noizet & Caverni[1]), soit par des enseignants (A Antibi, la « constante macabre »[2]).
- Une pression institutionnelle, pour un enseignement et une évaluation par les compétences.

Les analyses sur l'évaluation scolaire : la note n'est jamais juste : toute connaissance de l'origine de la copie (CSP, âge, sexe, origine étrangère, classe....) perturbe l'évaluation. Effets de séries, de contraste etc...

A ANTIBI : la constante macabre

Il démontre que sous la pression de la société, les enseignants se sentent obligés, pour être crédibles, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, même dans les classes de bon niveau : une constante macabre en quelque sorte.
En EPS, on se considère pas ou peu concernés. Pourtant, certaines questions posées lors de la mise en place des nouveaux programmes au collège relèvent bien de ce registre : quand un élève satisfait au niveau 2 de compétences exigé par les programmes, doit-il avoir 10/20 ou 20/20 ?

[1] Psychologie de l'*évaluation* scolaire / Georges *Noizet*, Jean-Paul *Caverni*. — Paris : P.U.F., 1978
[2] De la constante macabre à l'évaluation par contrat de confiance A Antibi Colloque au Sénat sept 2006 http://mclcm.free.fr/060920_SENAT/Presentation-EPCC-Colloque.pdf

Polémique récente sur la note au primaire : La proposition de supprimer les notes a provoqué un tollé médiatique. Pourtant, en théorie, le passage du bulletin scolaire au livret scolaire pour rendre compte du travail de l'élève date de 1990...
Certains sites académiques proposent des livrets de compétences en EPS au primaire.

Ministère de l'EN : Dans une recherche d'harmonisation européenne, tous les programmes sont rédigés en termes de compétences et les évaluations par compétences sont valorisées (livret du socle commun, livret de compétences en LP). Voir le rapport de l'IG au ministre[3] (2007) qui définit les priorités et dresse un état des lieux.

Si nous étudions de plus près la constante macabre, les solutions proposées par A Antibi et les propositions de l'IG, nous verrons qu'elles pourraient assez facilement s'intégrer dans l'enseignement de l'EPS tel qu'il se pratique actuellement.

Face à la constante macabre, le courant d'A Antibi propose l'EPCC : « Evaluation Par Contrat de Confiance » :

- Programme de révision sur un certain nombre de points précis
- Le contrôle porte sur un certain nombre de ces points
- Séance de questions-réponses sur les points annoncés, 2 ou 3 jours avant
- Sujet adapté au temps imparti : accepter que les meilleurs aient fini avant la fin. Possibilité d'ajouter des questions plus difficiles mais non notées.

Rien d'extraordinaire, pourtant, on doit comprendre que cela correspond à une révolution : le but est que les élèves réussissent l'évaluation, et non de les « piéger »...
En EPS, tout cela est intégré : nos évaluations sont préparées. Y compris et en particulier les CCF.

En fait, dans ces propositions, la note n'est pas remise en question et si le rôle de l'évaluation dépasse le simple bilan final (et l'éventuelle sélection qui va avec), seuls les aspects « motivationnels » sont pris en compte : ne pas décourager les élèves par de mauvaises notes. Ce qui n'est pas si mal et peut rappeler des réflexions sur la « pédagogie de la réussite » ou sur le statut de l'erreur.

Le rapport des IG va plus loin et souligne qu'une des grandes tares du système français, organisé autour de la note (la moyenne trimestrielle, « avoir la moyenne » n'a aucun sens au Canada par exemple), est de privilégier la fonction « bilan » de l'évaluation au détriment de sa fonction formative. Qui plus est, en utilisant un outil peu performant, voire contre-productif : la note.

La note est donc relative, peu fidèle, peu explicite. Et pourtant, elle est admise par tous, élèves, parents, enseignants, chefs d'établissement
Le tout étant aggravé par le
délicat statut de l'erreur dans le contexte scolaire français
et par le fait que les enseignants ne font
spontanément que peu de différence entre évaluation et notation.

L'essentiel semble être souvent bien plus d'établir un classement tacite des élèves, c'est-à-dire un positionnement relatif (par rapport à une moyenne, à une classe), plutôt que de se centrer sur les apprentissages de l'élève et le niveau de maîtrise atteint dans les divers champs de savoirs scolaires.

La pression sociale qui s'exerce sur les enseignants légitime et conforte une conception de l'évaluation avant tout sommative. On peut se demander si l'on ne trouve pas ici le frein essentiel au développement de l'apprentissage par les compétences. L'évaluation n'étant pas conçue comme accompagnant l'apprentissage pour en repérer sa progression, mais comme

[3] Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis. Rapport - n° 2007- 048 juin 2007

bilan arrivant uniquement dans la phase finale.

Le rapport préconise l'évaluation par compétences en s'appuyant sur des expériences étrangères, mais aussi sur ce qui se fait en France : socle commun par exemple mais aussi sur certaines disciplines :

Pour l'EPS, l'approche par les compétences est un outil performant, opérationnel, mis *en œuvre depuis plus de vingt ans.* *Il est certes perfectible mais il structure l'ensemble des étapes du processus de formation et d'évaluation des élèves.*

Effectivement en EPS, nous évaluons, le plus souvent, des compétences. Même les CCF et leur préparation, correspondent à la plupart des critères de Wiggins, cité par Perrenoud[4] :

1. L'évaluation n'inclut que des tâches contextualisées.
2. L'évaluation porte sur des problèmes complexes.
3. L'évaluation doit contribuer à ce que les étudiants développent davantage leurs compétences.
4. L'évaluation exige l'utilisation fonctionnelle de connaissances disciplinaires.
5. Il n'y a aucune contrainte de temps fixée arbitrairement lors de l'évaluation des compétences.
6. La tâche et ses exigences sont connues avant la situation d'évaluation.
7. L'évaluation exige une certaine forme de collaboration avec des pairs.
8. La correction prend en considération les stratégies cognitives et métacognitives utilisées par les étudiants.

Le CCF est une évaluation bilan et se termine fort logiquement par une note d'examen mais même pour des évaluations non certificatives, toute précision est noyée, lissée dans une note. Or les deux aspects importants de l'évaluation des (ou par les) compétences sont :

- Intégrer l'évaluation au processus d'apprentissage et de lui faire réellement jouer ce rôle formateur : la fameuse évaluation formative.
- Proposer un bilan détaillé des progrès, ce que ne permet pas la note et encore moins la moyenne des notes. (12 au pentabond avec une très bonne performance et une réalisation faible du projet ou l'inverse par exemple).

La question devient : pourquoi, alors que nous évaluons des compétences ou différents aspects d'une compétence dont nous pouvons rendre compte de manière qualitative et pas seulement quantitative, transformons-nous tout cela en une note (puis en une moyenne trimestrielle) qui empêche une réelle exploitation des données recueillies ?

Si l'évolution récente de l'EPS s'est structurée autour de la recherche d'une orthodoxie scolaire, en particulier avec la note (apparaît au bac en 59, voir aussi l'impact du bac 83), il ne faudrait pas se tromper de modèle scolaire. Nous pourrions alors à la fois nous distinguer des autres matières tout en nous intégrant dans l'école...

Pour autant, dans la pratique, tout n'est pas simple :

- les outils les plus utilisés dans les établissements (exemple : Pronote..) ne semblent pas adaptés. Un travail possible avec la commission TICE ?
- les attentes des parents qui restent attachés aux notes, sans parler des établissements.

[4] Evaluer des compétences P Perrenoud in *l'Éducateur*, n° spécial « La note en pleine évaluation », mars 2004,

- Comment faire coexister les bulletins, un compte rendu détaillé (« livret EPS » ? qui resterait à créer), les résultats des évaluations certificatives ou encore la validation des piliers du socle. Alors qu'une des préoccupations de la commission est d'éviter qu'en EPS on ne fasse que de l'évaluation...

De plus, s'engager dans une approche de l'évaluation ou plus généralement de l'enseignement par compétences n'est pas anodin et suscite un certain nombre de questions qui font débat.

B Rejet de la note vs rejet de l'évaluation par les compétences

S'il existe un courant favorable à l'enseignement et à l'évaluation par les compétences, pouvant aller jusqu'au rejet de la note, il existe aussi un courant de pensée totalement opposé qui insiste sur les risques et dérives d'une telle évolution et pour qui le livret personnel de compétences est la version moderne du livret ouvrier[5].
L'analyse des deux positions peut-elle permettre de dépasser un dialogue de sourds, où les uns insistent sur les aspects formatifs de l'évaluation délaissée par les pratiques actuelles, et les autres sur les risques d'une évaluation bilan qui valide les compétences de chacun par fichage informatique ?

Pour compléter les apports d'A Antibi[6], de P Perrenoud[7] ou du rapport de l'IG[8], il faut s'intéresser aux mises en œuvre qui découlent de telles réflexions.
Isabel Pannier, enseignante de français, a publié un article présentant son fonctionnement en collège[9] sous le titre évocateur **« Pour en finir (ou presque) avec la note. Evaluer par compétences** ». Elle y reprend les arguments sur les effets négatifs de la note, peu compensés par les éventuelles appréciations souvent trop laconiques des professeurs pour que l'élève s'en approprie le sens.
Elle a alors créé un outil simple sur la base de tableurs pour rendre compte aux élèves et à leurs familles de leurs acquisitions. Aucune note n'intervient avant le bulletin trimestriel, où un calcul basé sur un ratio entre le nombre de compétences abordées et les acquisitions lui permet de satisfaire aux attentes des familles et de l'institution.
Elle détaille les avantages qui se situent au niveau de l'implication de l'élève dans le processus d'apprentissage, de la précision et du sens qu'ont les évaluations qui peuvent être différenciées et ne mettent pas les élèves en compétition. Mais elle souligne aussi les difficultés qu'elle rencontre à faire accepter aux familles un système qui nécessite une lecture approfondie des résultats et bouleverse le fonctionnement habituel de son établissement.

A l'initiative d'enseignants qui développent une réflexion proche de celle d'Isabel Pannier, de nombreux logiciels de suivi des acquis sous forme de compétences ont été créés afin de dépasser l'expérience individuelle basée sur de simples tableurs.
Les justifications apportées par les concepteurs rejoignent les critiques de l'évaluation traditionnelle basée sur la note et insistent sur la fonction formative de l'évaluation :

Logiciel Verac[10] (Vers une Evaluation Réussie Avec les Compétences) :
La seule notation met en exergue le décalage permanent entre le travail de l'élève et les attentes de l'enseignant qui sont vécues comme inaccessibles. Elle occulte ainsi les progrès de l'élève et ne permet pas de reconnaître ses efforts. Malgré les précautions prises, les élèves perçoivent les notes comme des jugements de leurs personnes et non de leur travail.

[5] Voir le diaporama sur le « retour du livret ouvrier ». http://retraitbaseeleves.wordpress.com/autres-fichiers-de-len/livret-de-competences/

[6] « Les notes : la fin du cauchemar, ou comment supprimer la constante macabre », André Antibi, (2007), éditions math'adore.

[7] « Evaluer des compétences » l'Éducateur, n° spécial « La note en pleine évaluation », mars 2004, pp. 8-11.

[8] Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis. Rapport - n° 2007- 048 juin 2007

[9] « *Pour en finir (ou presque) avec les notes* Évaluer par les compétences » Cahier pédagogiques N°438 - Dossier "L'évaluation des élèves". http://www.cahierspedagogiques.com/spip.php?article2019

[10] http://verac.tuxfamily.org/pmwiki/pmwiki.php

Logiciel Sacoche (Suivi d'Acquisition de Compétences) : « Pourquoi évaluer par compétences ? [11]
Parce que l'évaluation par compétences permet à chacun de savoir à tout moment ce que l'élève a acquis et ce qu'il maîtrise moins ou pas du tout. Si on associe un lien de remédiation à chaque item, l'élève a alors la possibilité de retravailler ses points faibles, voir de réviser en amont. Un "10/20" sur une copie n'apporte pas cet éclairage et ne permet pas cette remédiation.

Parce que l'évaluation par compétences permet une reconnaissance de l'école en indiquant à l'élève, même en difficulté, ce qu'il sait faire : c'est important pour la confiance en soi, l'estime de soi, et le respect de soi. Un "3/20" sur une copie ne renvoie pas cette image.

Parce que l'évaluation par compétences permet d'estimer les acquisitions sur la durée, en favorisant les évaluations récentes : elle donne à l'élève le droit à l'erreur, elle valorise une remédiation réussie, tout en remettant aussi en question les acquis (rien n'est figé !). C'est différent d'un principe de validation.

Parce que l'évaluation par compétences permet à l'élève et sa famille d'avoir explicitement connaissance des notions travaillées, de savoir quelles sont les attentes de l'école.

A l'opposé de ces réflexions, un courant fermement opposé à l'évaluation par compétences, et plus généralement à l'approche par compétences dans l'enseignement, met en garde contre le risque de fichage où les livrets de compétence informatisés seraient la version moderne des livrets ouvriers.
Le « Collectif national de résistance à Base élèves Contre le fichage à l'école » [12] et la ligue des droits de l'homme de Toulon[13] militent contre les livrets de compétences en soulignant les similitudes de l'évolution des discours dans le monde économique et celui de l'école. Ainsi, pour eux, « Le livret ouvrier du XIXème siècle et son successeur du XXIème ont deux points communs : assurer un contrôle social et limiter les salaires versés. ». L'argumentation s'appuie sur de nombreux auteurs francophones qui mettent en évidence une évolution récente, à l'échelle européenne des discours et des textes officiels.

Nico Hirtt (Belgique repris par « l'école démocratique » (http://www.skolo.org/spip.php?article1099)

1. derrière l'approche par compétences se cachent essentiellement des objectifs économiques liés à l'évolution du marché du travail;
2. l'approche par compétences constitue bel et bien, quoi qu'en disent ses défenseurs, un abandon des savoirs;
3. l'approche par compétences ne peut en aucune façon se réclamer du constructivisme pédagogique; il se situe en réalité à l'opposé des pédagogies progressistes;
4. loin de favoriser l'innovation pédagogique, l'approche par compétences enferme les pratiques enseignantes dans une bureaucratie routinière;
5. l'approche par compétences est un élément de dérégulation qui renforce l'inégalité (sociale) du système éducatif.

Marcel Crahay (Belgique, fut un temps promoteur de l'approche par compétences) propose une critique plus nuancée de l'approche par compétences.
« Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation » Revue française de pédagogie Numéro 154 (janvier-mars 2006)

[11] http://sacoche.sesamath.net/index.php?fichier=presentation
[12] (http://retraitbaseeleves.wordpress.com/)
[13] http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3947

Présentation de l'article de M Crahay :
L'école est désormais le siège d'une nouvelle doxa : la pédagogie par compétences. Le présent article pose un regard critique sur cette déferlante dont l'origine est, selon l'auteur, externe aux sciences de l'éducation. La définition même du concept de compétence est problématique et semble, en définitive, renvoyer à une norme qualifiée ici de complexité inédite. En définitive, l'auteur considère que l'approche par compétences s'attaque à un vrai problème – celui de la mobilisation des connaissances en situation de problème – mais propose une solution bancale. Rejetant l'entrée par le disciplinaire, cette approche se confronte à des questions épineuses sinon impossibles : parmi celles-ci, on trouve la notion de familles de situations. En conclusion, l'auteur suggère d'oublier la notion de compétence pour repenser celle de l'apprentissage.

La critique de l'approche par compétences du fait de « son origine honteuse » (P Meirieu)[14] n'est pas nouvelle mais trouve avec l'expérimentation des livrets de compétences, une acuité nouvelle.
Meirieu, reconnaît que « Utilisée sans précaution ni lucidité, la notion de compétence pose problème. Mais il ne faut pas pour autant sous-estimer tout ce qu'elle porte de positif. » et pose un regard pragmatique sur ces points positifs. A savoir :
> *La notion de compétence véhicule l'idée selon laquelle tout individu est éducable et capable de progrès.*
> *Elle se traduit en objectifs d'apprentissage à atteindre dans le cadre d'une situation pédagogique.*
> *Une situation pédagogique mobilise une personne sur une tâche qui permet d'atteindre un objectif grâce à un système organisé de ressources et de contraintes.*

Perrenoud reconnaît lui aussi l'existence d'un «usage tactique et intéressé de la notion de compétence par le management » mais pour lui, « on peut aussi reconnaître une face positive à cette évolution ».[15] L'approche par compétence permettant de combler le fossé entre les connaissances construites à l'école et les savoirs mobilisés dans l'action.

A ce stade de l'analyse, il est important de ne pas s'égarer dans un débat classique sur l'opposition entre compétences et savoirs en éducation. Débat au demeurant utile et intéressant, particulièrement en EPS, dont la définition de l'objet a toujours entretenu des rapports difficiles et ambigus avec la notion de savoir, mais qui nous éloigne de la problématique initiale : l'évaluation scolaire.

Retenons l'existence du risque d'une utilisation de l'évaluation des compétences sous la forme d'un livret informatisé qui aurait pour fonction de fournir un « bilan de compétences » utilisable en dehors ou après la scolarité. Au delà des questions éthiques voire politiques que cela soulève, et qui s'illustrent dans les avis de la CNIL, du Conseil d'Etat ou du Comité des droits de l'Enfant (ONU), il faut souligner que cette utilisation relèverait, là encore, d'une conception restrictive de l'évaluation où le bilan, la validation finale, prime sur les aspects formateurs.
On s'aperçoit alors que dans l'opposition entre promoteurs et opposants à une évaluation par compétences, les uns insistent sur les bénéfices d'une évaluation formative et les autres sur les risques liés à l'évaluation sommative, voire certificative sous forme de compétences.

Il convient alors de reprendre notre questionnement initial sur les fonctions de l'évaluation et les outils qui permettent de suivre les acquisitions et mettre en valeur les progrès des élèves. Les acquisitions étant conçues dans les programmes disciplinaires en termes de compétences, il est tentant de s'orienter vers des outils du type « livrets de compétences ». Attention toutefois à ne pas, encore une fois, privilégier une évaluation normative et sommative sous une nouvelle forme.

[14] « Postuler la compétence » in « Les compétences » J L Ubaldi Ed Revue EPS 2005
[15]« L'école saisie par les compétences » " *Former des élèves compétents : la pédagogie à la croisée des chemins* ", Québec, 9-11 décembre 1998. Repris in Bosman, C., Gerard, F.-M. et Roegiers, X. (dir.) *Quel avenir pour les compétences ?*, Bruxelles. De Boeck, 2000

C Quels outils pour un suivi des acquisitions en EPS ?

Rappel du questionnement initial : la note de cycle lisse les différents éléments qui ont pu être évalués et empêche d'exploiter, dans un but de formation (vers l'élève : évaluation formative) ou d'information (vers sa famille), la précision et la richesse des évaluations réalisées. Alors qu'il serait possible d'effectuer un suivi et de rendre compte des acquisitions qui permettent à l'élève d'accéder aux compétences attendues, on se contente d'un bilan chiffré sommatif et normatif.
Quels outils, livrets de compétences ou logiciels permettant de les créer est il possible d'utiliser ?

De nombreux programmes informatiques ont vu le jour ces dernières années pour répondre au souci grandissant d'évaluer les compétences des élèves. Certains sont restés à une phase expérimentale et leur utilisation se limite à celle de leurs concepteurs mais d'autres sont disponibles, le plus souvent en logiciel libre.
Le domaine des TICE évoluant rapidement, il est difficile de faire le tri parmi les différents outils. Un article des cahiers pédagogiques[16] a effectué en octobre 2009 un comparatif des solutions existantes. Dix-huit mois plus tard, le développement de certains logiciels a semble-t-il été abandonné et d'autres sont apparus, ce qui fait que cet « essai comparatif » est insuffisant pour répondre à nos attentes.
Il est donc nécessaire d'étudier les applications disponibles actuellement.
Pour cela, il importe d'avoir à l'esprit une des prises de position du rapport de l'inspection générale qui insiste sur la nécessité d'« attribuer les bonnes fonctions aux bons livrets » et qui précise : « Un livret conçu pour suivre et mettre en valeur les progrès des élèves ne peut être transformé en outil de bilan ou de certification ». Pour répondre à notre questionnement, il nous faudra privilégier les outils qui permettent une évaluation formative et critériée par rapport à ceux qui sont orientés vers le bilan de compétences.

1 **Pronote.**

Le logiciel Pronote, principalement utilisé pour la saisie de notes et d'appréciations pour les conseils de classe, intègre un outil de validation de compétences.

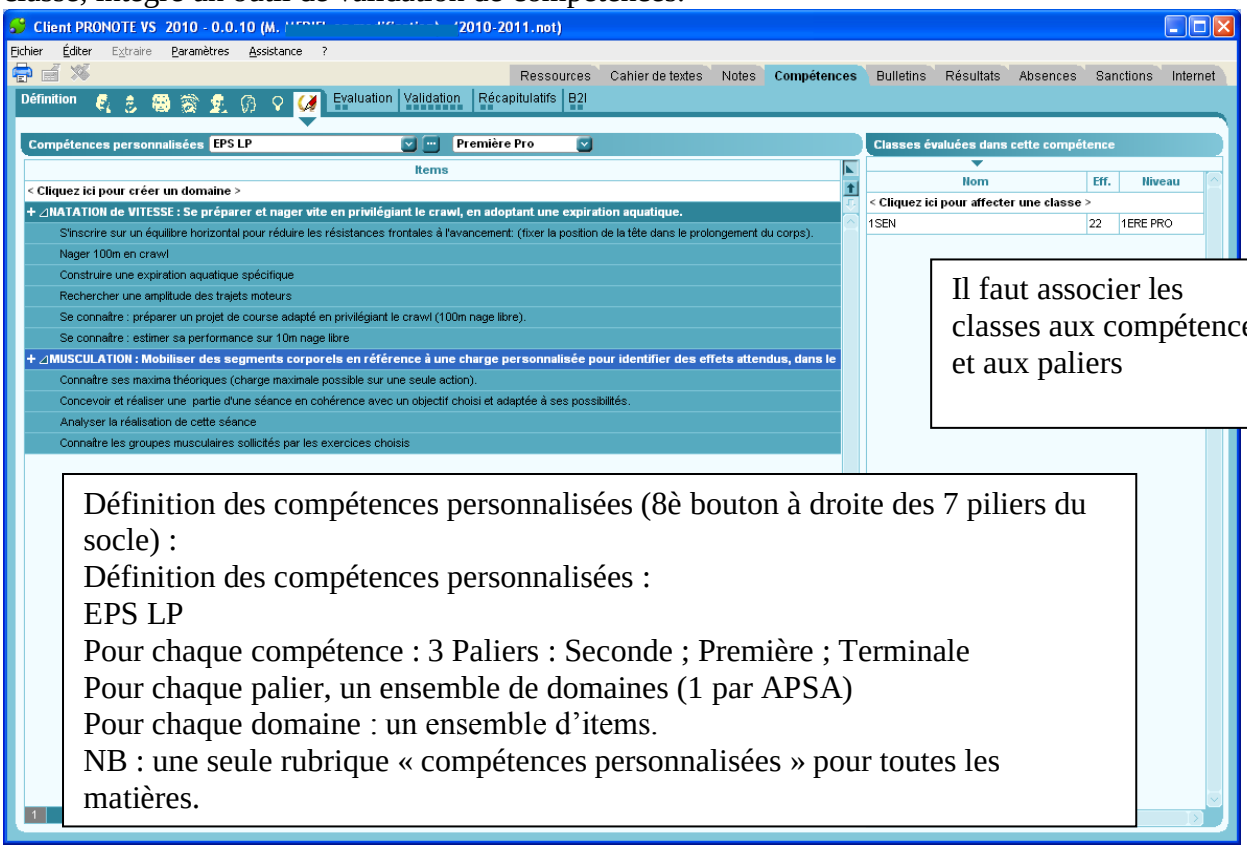
Client PRONOTE VS 2010 - 0.0.10 (M. '2010-2011.not)
Fichier Éditer Extraire Paramètres Assistance ?
Ressources Cahier de textes Notes Compétences Bulletins Résultats Absences Sanctions Internet
Définition Evaluation Validation Récapitulatifs B2I
Compétences personnalisées EPS LP Première Pro
Items
< Cliquez ici pour créer un domaine >
NATATION de VITESSE : Se préparer et nager vite en privilégiant le crawl, en adoptant une expiration aquatique.
S'inscrire sur un équilibre horizontal pour réduire les résistances frontales à l'avancement: (fixer la position de la tête dans le prolongement du corps).
Nager 100m en crawl
Construire une expiration aquatique spécifique
Rechercher une amplitude des trajets moteurs
Se connaitre : préparer un projet de course adapté en privilégiant le crawl (100m nage libre).
Se connaitre : estimer sa performance sur 10m nage libre
MUSCULATION : Mobiliser des segments corporels en référence à une charge personnalisée pour identifier des effets attendus, dans le
Connaitre ses maxima théoriques (charge maximale possible sur une seule action).
Concevoir et réaliser une partie d'une séance en cohérence avec un objectif choisi et adaptée à ses possibilités.
Analyser la réalisation de cette séance
Connaitre les groupes musculaires sollicités par les exercices choisis
Classes évaluées dans cette compétence
Nom Eff. Niveau
< Cliquez ici pour affecter une classe >
1SEN 22 1ERE PRO
Il faut associer les classes aux compétences et aux paliers
Définition des compétences personnalisées (8è bouton à droite des 7 piliers du socle) :
Définition des compétences personnalisées :
EPS LP
Pour chaque compétence : 3 Paliers : Seconde ; Première ; Terminale
Pour chaque palier, un ensemble de domaines (1 par APSA)
Pour chaque domaine : un ensemble d'items.
NB : une seule rubrique « compétences personnalisées » pour toutes les matières.

[16] Comparatif des applications informatiques de gestion des compétences. Cahiers pédagogiques N°476 Dossier "Travailler par compétences». http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article6464 Observatoire académique des pratiques en EPS Commission projets. 21 04 2011

Cet outil est organisé autour des piliers du socle commun mais comprends aussi un volet de compétences personnalisées, paramétrable par l'utilisateur sur quatre niveaux : Compétences, paliers, domaines et items. Bien qu'il n'y ait qu'un ensemble de compétences personnalisées pour toutes les matières, la présence de ces quatre niveaux de l'arborescence permet d'envisager une répartition fonctionnelle : une compétence par matières ; un palier par niveau de classe dans cette matière ; un domaine par APSA pour ce niveau de classe ; des items pour chaque APSA par niveau.
Les classes sont ensuite associées aux paliers.

Une fois ce paramétrage initial effectué, chaque enseignant peut créer une évaluation en retenant certains items et saisir leur degré d'acquisition sur 5 niveaux.

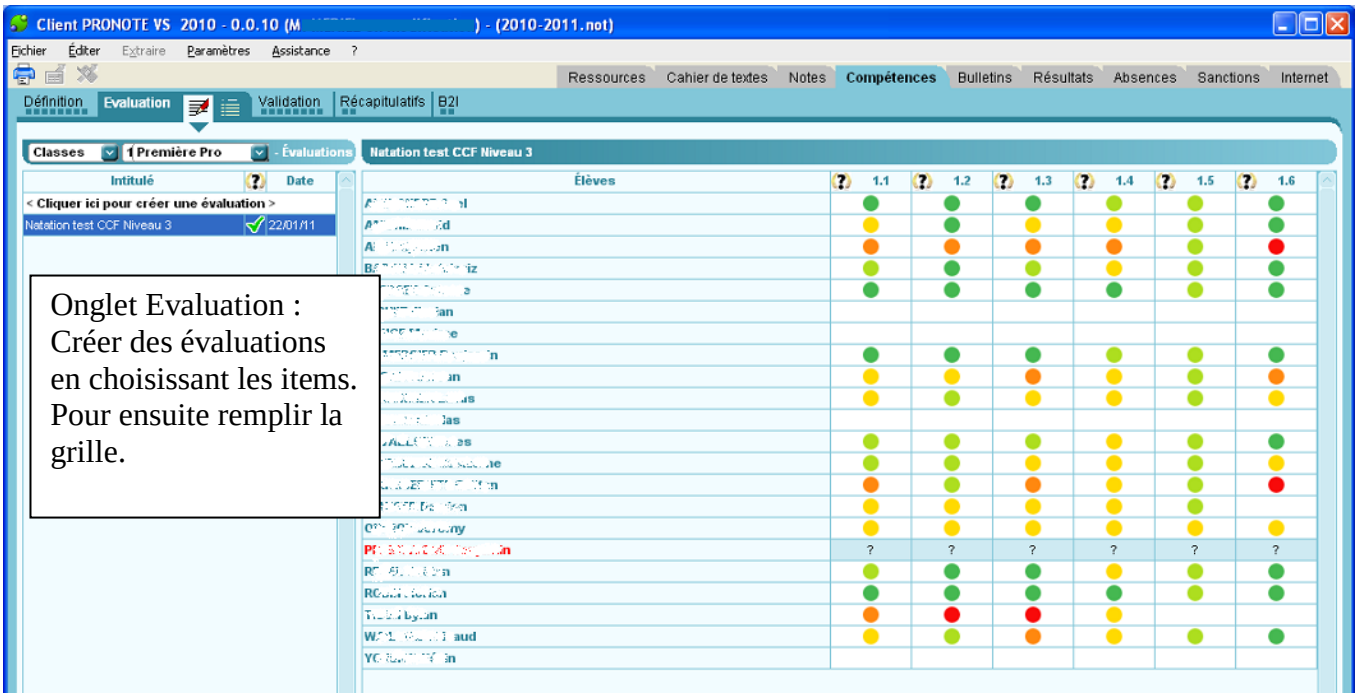
Client PRONOTE VS 2010 - 0.0.10 (M) - (2010-2011.not)
Fichier Éditer Extraire Paramètres Assistance ?
Ressources Cahier de textes Notes Compétences Bulletins Résultats Absences Sanctions Internet
Définition Evaluation Validation Récapitulatifs B2I
Classes 1 Première Pro - Évaluations
Natation test CCF Niveau 3
Intitulé Date
< Cliquer ici pour créer une évaluation >
Natation test CCF Niveau 3 22/01/11
Élèves 1.1 1.2 1.3 1.4 1.5 1.6
Onglet Evaluation : Créer des évaluations en choisissant les items. Pour ensuite remplir la grille.

Si la saisie des résultats de l'évaluation est relativement aisée et intuitive, l'affichage du résultat ne rend pas compte de la richesse des items. En effet, les onglets « validation » et « récapitulatifs » ne donnent accès qu'à la compétence qui est validée ou non. Or la compétence, premier niveau de l'arborescence, correspond dans notre exemple à la matière EPS.

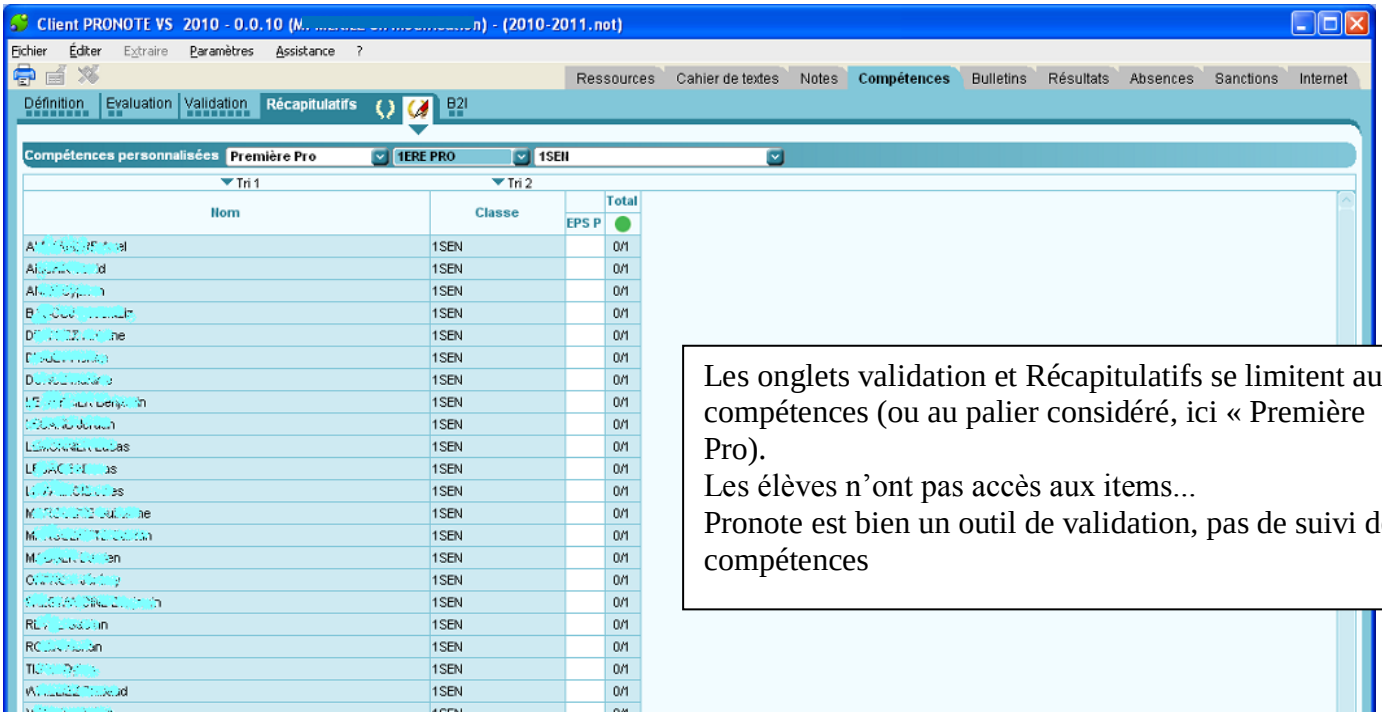
Client PRONOTE VS 2010 - 0.0.10 (M n) - (2010-2011.not)
Fichier Éditer Extraire Paramètres Assistance ?
Ressources Cahier de textes Notes Compétences Bulletins Résultats Absences Sanctions Internet
Définition Evaluation Validation Récapitulatifs B2I
Compétences personnalisées Première Pro 1ERE PRO 1SEII
Tri 1 Tri 2
Nom Classe Total EPS P
1SEN 0/1
Les onglets validation et Récapitulatifs se limitent aux compétences (ou au palier considéré, ici « Première Pro).
Les élèves n'ont pas accès aux items...
Pronote est bien un outil de validation, pas de suivi des compétences

Force est de constater que cet outil ne permet pas de suivre l'évolution des acquisitions ni de rendre compte de l'ensemble des éléments de l'évaluation.

D'autres outils ont été crées pour répondre à cette attente, nous avons « testé » VERAC (Vers une évaluation Réussie Avec les Compétences) et SACOCHE (Suivi d'Acquisition de Compétences).

2 **VERAC** [17]

Verac permet d'organiser le suivi des compétences, comme pronote, à partir d'items constitutifs des compétences mais avec beaucoup plus de souplesse d'utilisation. En contrepartie, son installation et la gestion au quotidien, le travail de l'administrateur, sont beaucoup plus complexes.

<u>Son principe de fonctionnement, pour l'enseignant :</u>

21- Créer des « tableaux », à partir de la base de données élèves. Il peut s'agir d'une classe ou d'un groupe personnalisé.

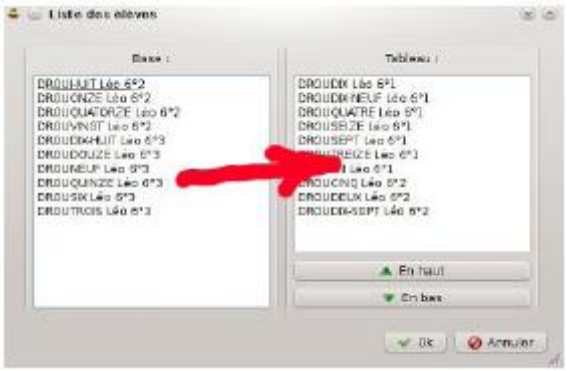

22- Créer des items :

Une seule liste d'items à organiser avec un nom court, qui peut intégrer une indication de niveau (N_) et une description complémentaire qui n'apparaitra pas lors de la saisie ni lors de l'édition des bilans.

23- Après avoir relié les items au tableau (donc au groupe d'élèves), on peut saisir les évaluations selon 4 niveaux

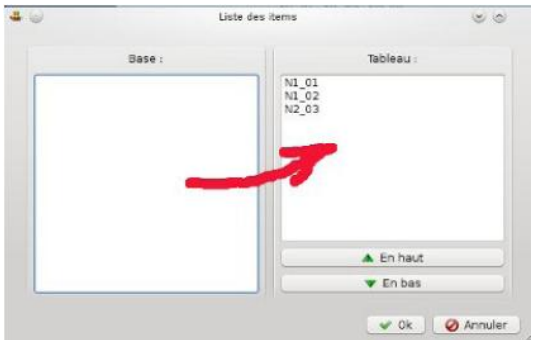

[17] **verac**.tuxfamily.org/

24- Les Bilans.

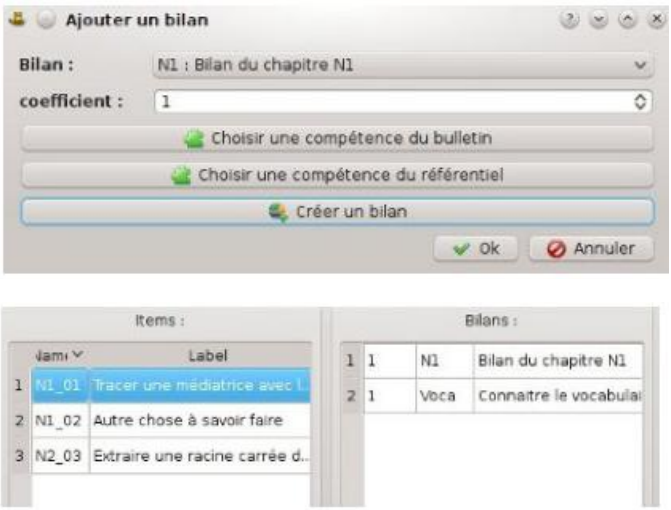

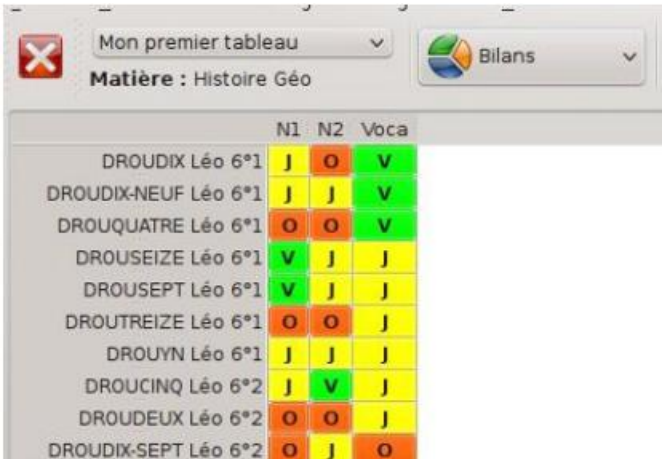
Mon premier tableau
Bilans
Matière : Histoire Géo
N1 N2 Voca
DROUDIX Léo 6°1 J O V
DROUDIX-NEUF Léo 6°1 J J V
DROUQUATRE Léo 6°1 O O V
DROUSEIZE Léo 6°1 V J J
DROUSEPT Léo 6°1 V J J
DROUTREIZE Léo 6°1 O O J
DROUYN Léo 6°1 J J J
DROUCINQ Léo 6°2 J V J
DROUDEUX Léo 6°2 O O J
DROUDIX-SEPT Léo 6°2 O J O

Pour afficher et communiquer les résultats, il faut créer des bilans auxquels on relie les items choisis. Ce peut être tout ou partie des items correspondant à la compétence attendue dans une APSA par exemple.
La souplesse d'utilisation est appréciable : à partir d'une banque commune d'items il est possible de personnaliser les bilans. Cependant, la procédure peut être jugée un peu complexe, d'autant plus qu'elle doit être répétée pour chaque bilan.

De plus, Verac est conçu autour d'une base de données (SQLite) qui nécessite pour mettre en place le logiciel et gérer par la suite les bases (élèves, professeurs, matières…) de manipuler des fichiers à convertir au format « .csv », fichier texte utilisant des séparateurs qu'il faut configurer correctement pour que les données soient reconnues.

Il nous semble dons que Verac est à réserver aux équipes passionnées par les nouvelles technologies qui sauront en exploiter les possibilités. Sa complexité d'utilisation effrayera les autres.

3 SACoche (Suivi des Acquisitions de Compétences)[18]

Sacoche a été étudié en collaboration avec la commission TICE de l'observatoire. Nous reprendrons les grandes lignes de leur analyse.

Cet outil permet le suivi des compétences avec la même souplesse que Verac mais sa mise en place et son utilisation sont beaucoup plus accessibles puisqu'il peut être intégré à l'Espace Numérique de Travail des établissements, le LCS pour l'académie de Caen.

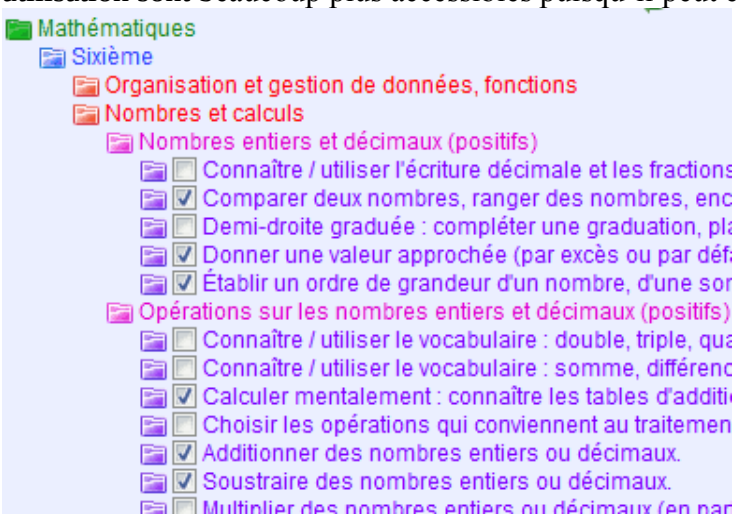
Mathématiques
Sixième
Organisation et gestion de données, fonctions
Nombres et calculs
Nombres entiers et décimaux (positifs)
Connaître / utiliser l'écriture décimale et les fractions
Comparer deux nombres, ranger des nombres, enc
Demi-droite graduée : compléter une graduation, pl
Donner une valeur approchée (par excès ou par déf
Établir un ordre de grandeur d'un nombre, d'une sor
Opérations sur les nombres entiers et décimaux (positifs)
Connaître / utiliser le vocabulaire : double, triple, qua
Connaître / utiliser le vocabulaire : somme, différenc
Calculer mentalement : connaître les tables d'additi
Choisir les opérations qui conviennent au traitemen
Additionner des nombres entiers ou décimaux.
Soustraire des nombres entiers ou décimaux.
Multiplier des nombres entiers ou décimaux (en par

L'organisation d'un référentiel dans Sacoche se décompose en **niveaux** (par exemple : 6ème, 5ème, 4ème et 3ème), chaque niveau contient des **domaines**. Les domaines contiennent des **thèmes** qui à leurs tours contiennent des **items**.
En EPS, les domaines peuvent représenter les APSA, les Thèmes les compétences attendues et les items correspondraient aux connaissances, capacités et attitudes retenues.

(Ici un exemple en mathématiques)

[18] http://sacoche.sesamath.net/

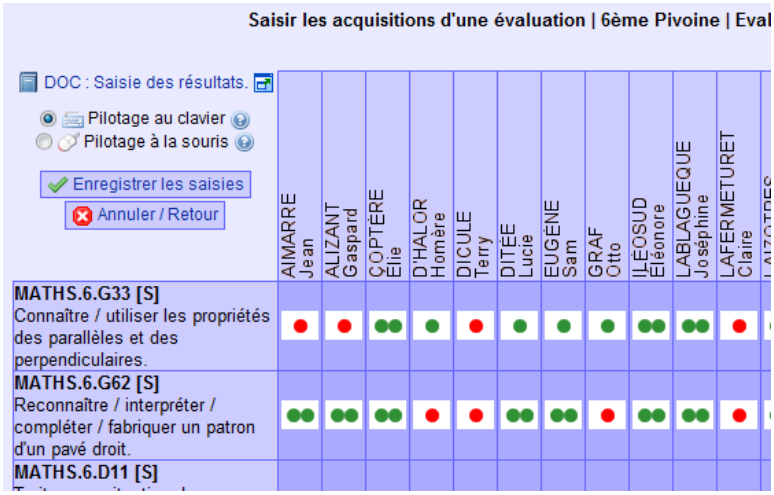

Comme pour les autres outils, un travail important de création du référentiel est à prévoir avant de pouvoir « entrer » les évaluations. Il existe d'ailleurs des référentiels mis en ligne qui peuvent être utilisés comme modèles ou modifiés. Des liens entre les compétences du socle commun et celles du référentiel EPS et peuvent être facilement établis lors de sa création.

La saisie des évaluations, tout comme la consultation par les élèves comme par les enseignants semble aisée.
La présentation des résultats est paramétrable, en particulier sur ce qui détermine les degrés d'acquisition de la compétence (en termes de pourcentage d'items validés).

Si SACoche contourne la plupart des inconvénients des autres outils testés, il reste que sa mise en place nécessite un investissement important de l'équipe pour la constitution du référentiel, ce qui implique alors une réflexion sur ce qui est enseigné. L'intégration de l'évaluation des compétences ne peut alors s'envisager qu'à l'issue d'une période de transition longue.
De plus une difficulté apparait quant à notre intention initiale de rendre compte des progrès des élèves d'une manière plus « fine » que la note : comment intégrer les progrès en termes de performance, dans les APSA de la CP1 ou pour de niveau de voies en escalade par exemple ?
La question de la cohabitation de deux systèmes d'évaluation, note et bulletin traditionnelle d'un côté et suivi des compétences de l'autre, reste posée y compris en ce qui concerne la charge de travail et le temps passé sur l'évaluation.

Face à ces difficultés nous proposons un outil simplifié permettant de rendre compte des acquisitions des élèves.

4 Créer une fiche de bilan d'acquisition de la compétence attendue.

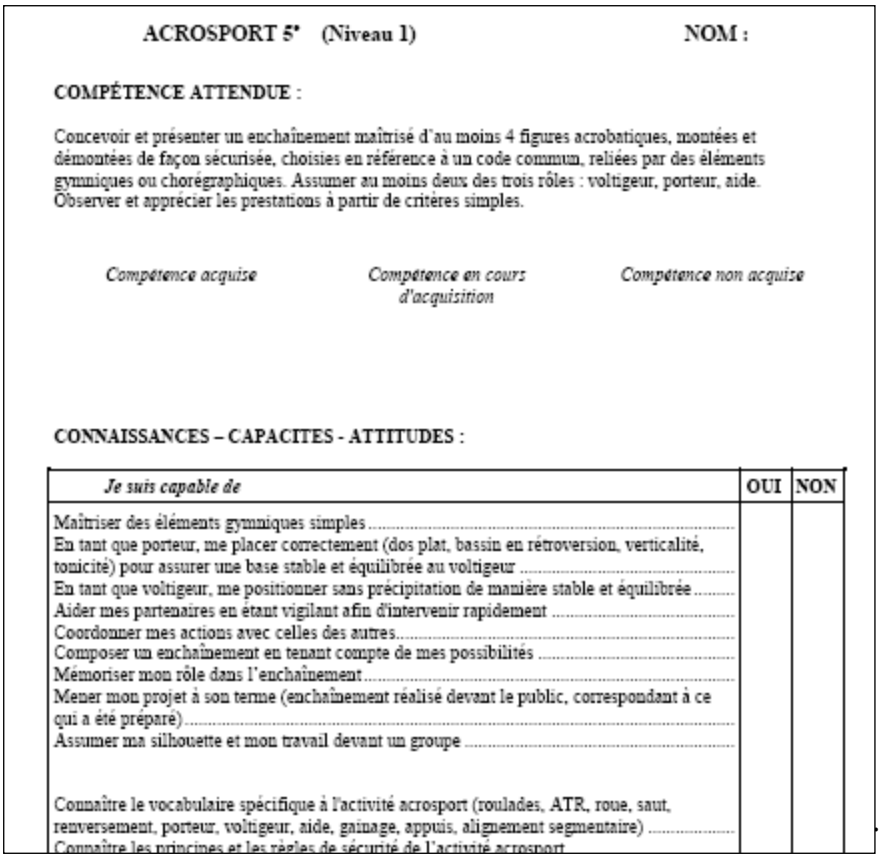

ACROSPORT 5e (Niveau 1) **NOM :**

COMPÉTENCE ATTENDUE :

Concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé d'au moins 4 figures acrobatiques, montées et démontées de façon sécurisée, choisies en référence à un code commun, reliées par des éléments gymniques ou chorégraphiques. Assumer au moins deux des trois rôles : voltigeur, porteur, aide. Observer et apprécier les prestations à partir de critères simples.

Compétence acquise *Compétence en cours d'acquisition* *Compétence non acquise*

CONNAISSANCES – CAPACITES - ATTITUDES :

Je suis capable de	OUI	NON
Maîtriser des éléments gymniques simples		
En tant que porteur, me placer correctement (dos plat, bassin en rétroversion, verticalité, tonicité) pour assurer une base stable et équilibrée au voltigeur		
En tant que voltigeur, me positionner sans précipitation de manière stable et équilibrée		
Aider mes partenaires en étant vigilant afin d'intervenir rapidement		
Coordonner mes actions avec celles des autres		
Composer un enchaînement en tenant compte de mes possibilités		
Mémoriser mon rôle dans l'enchaînement		
Mener mon projet à son terme (enchaînement réalisé devant le public, correspondant à ce qui a été préparé)		
Assumer ma silhouette et mon travail devant un groupe		
Connaître le vocabulaire spécifique à l'activité acrosport (roulades, ATR, roue, saut, renversement, porteur, voltigeur, aide, gainage, appuis, alignement segmentaire)		
Connaître les principes et les règles de sécurité de l'activité acrosport		

A partir des fiches ressources ou de tout autre document de travail utilisé pour déterminer les acquisitions recherchées pour atteindre la compétence attendue des programmes, il est aisé de créer une fiche permettent de renseigner l'élève sur ce qu'il a appris.

Pour organiser un suivi, il est possible de conserver une trace de ce bilan pour l'ensemble de la classe sous la forme d'un tableur (Excel ou autre) où les items retenus peuvent être notés acquis, non acquis ou en voie d'acquisition (+ ; - ; = dans notre exemple) si 3 niveaux sont retenus.

ACROSPORT 5B 2010/2011

Nom : Eddy

Concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé d'au moins 4 figures acrobatiques, montées et démontées de façon sécurisée, choisies en référence à un code commun, reliées par des éléments gymniques ou chorégraphiques. Assumer au moins deux des trois rôles : voltigeur, porteur, aide. Observer et apprécier les prestations à partir de critères simples.

Maîtriser des éléments gymniques simples :	+
En tant que porteur, me placer correctement :	+
En tant que voltigeur, me positionner correctement :	+
Aider mes partenaires :	=
Coordonner mes actions avec celles des autres :	+
Composer un enchaînement :	+
Mémoriser mon rôle dans l'enchaînement :	+
Mener mon projet à son terme :	+
Assumer ma silhouette et mon travail devant un groupe :	+
Connaître le vocabulaire spécifique à l'activité acrosport :	+
Connaître les principes et les règles de sécurité de l'activité :	+
Connaître des critères d'appréciation simples :	+
Juger la prestation d'autrui :	+
Respecter les règles mises en place :	+
Accepter d'endosser les différents rôles :	+
Travailler en groupe :	+

BILAN : Compétence acquise

En modifiant légèrement la fiche, prévue initialement pour être remplie de manière manuscrite, il est possible d'utiliser un **publipostage** pour éditer rapidement une fiche pour chaque élève à partir du tableur et d'un formulaire type.

L'enseignant a alors toute liberté de choisir les items évalués et présentés, il est ainsi possible d'intégrer une donnée chiffrée (performance, VMA, voies réalisées en escalade…).

Il est possible d'imaginer des fiches qui affichent les données ayant abouti à la note finale en complément ou à la place des items constitutifs de la compétence.

L'avantage évident du publipostage est de ne plus avoir à renseigner la fiche manuscrite.

Ces outils simplifiés, pour ne pas dire simplistes, permettent de s'engager facilement et progressivement vers une évaluation par les compétences, en restant centré sur ses avantages, à savoir rendre compte de la manière la plus précise possible des progrès de l'élève, en évitant les difficultés de mise en œuvre d'outils informatiques spécialisés. De plus, cette approche ne saurait donner prise aux critiques faites à l'approche par compétences sur l'utilisation des livrets de compétences.

En annexe, nous proposons un exemple sous Word et Excel de publipostage. L'équivalent est possible sous Open office ou toute autre suite bureautique.

ANNEXE : mode d'emploi du publipostage.

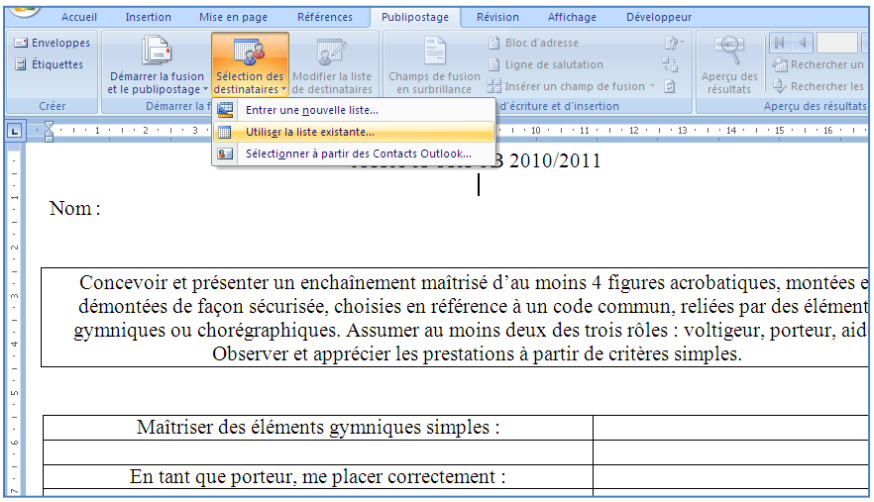
Accueil
Insertion
Mise en page
Références
Publipostage
Révision
Affichage
Développeur
Enveloppes
Étiquettes
Démarrer la fusion et le publipostage
Sélection des destinataires
Modifier la liste de destinataires
Champs de fusion en surbrillance
Bloc d'adresse
Ligne de salutation
Insérer un champ de fusion
Aperçu des résultats
Rechercher un
Rechercher les
Créer
Démarrer la f
d'écriture et d'insertion
Aperçu des résultats
Entrer une nouvelle liste...
Utiliser la liste existante...
Sélectionner à partir des Contacts Outlook...
2010/2011
Nom :
Concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé d'au moins 4 figures acrobatiques, montées e
démontées de façon sécurisée, choisies en référence à un code commun, reliées par des élément
gymniques ou chorégraphiques. Assumer au moins deux des trois rôles : voltigeur, porteur, aid
Observer et apprécier les prestations à partir de critères simples.
Maîtriser des éléments gymniques simples :
En tant que porteur, me placer correctement :

Une fois la fiche bilan crée, ouvrir l'onglet publipostage. Dans « sélection des destinataires, cliquer sur « entrer la liste existante ». Retrouver le fichier Excel qui regroupe fait le bilan des items évalués.

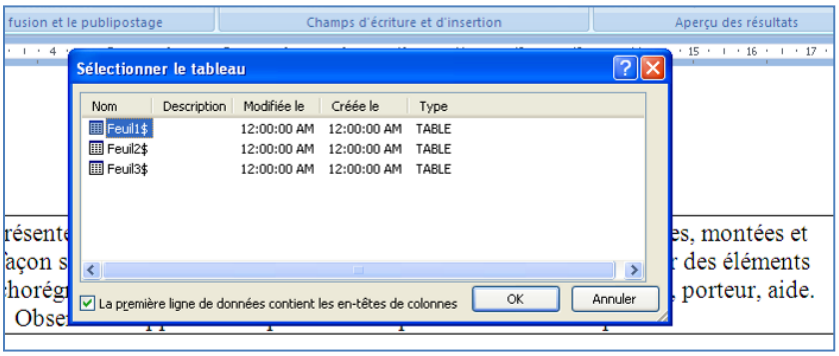

Sélectionner la feuille utilisée (généralement la première), vérifier que la mention « la première donnée contient les en-têtes de colonnes » est cochée.

Si les cellules de la première ligne n'ont pas de couleur de fond, les en-têtes risquent de ne pas être reconnus.

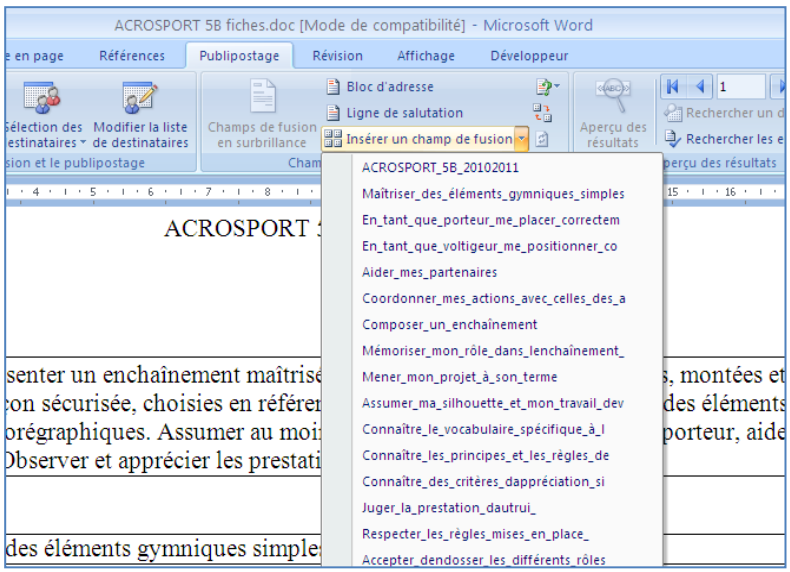

En prenant soin de placer le curseur au bon endroit du document, y insérer les champs de fusion qui apparaissent en cliquant sur la droite du bouton « insérer un champ de fusion ».
Ces champs correspondent aux en-têtes de colonnes du document Excel.
Répéter l'opération pour tous les items dont le nom de chaque élève.

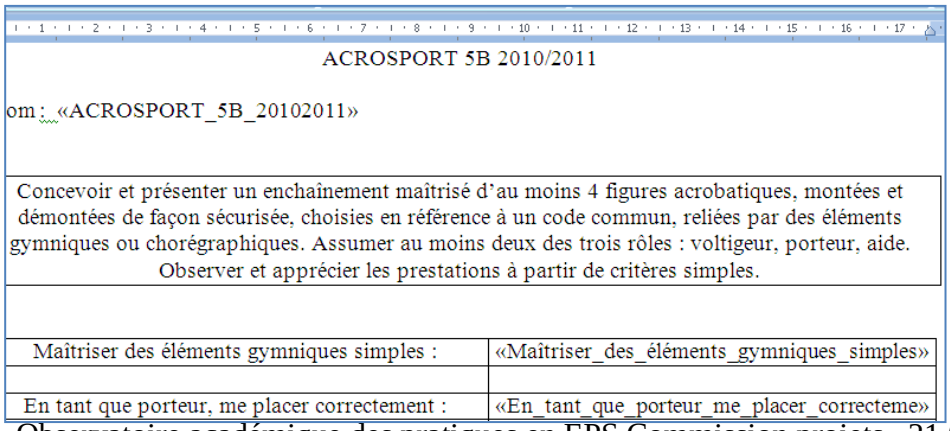
ACROSPORT 5B 2010/2011
om : «ACROSPORT_5B_20102011»
Concevoir et présenter un enchaînement maîtrisé d'au moins 4 figures acrobatiques, montées et
démontées de façon sécurisée, choisies en référence à un code commun, reliées par des éléments
gymniques ou chorégraphiques. Assumer au moins deux des trois rôles : voltigeur, porteur, aide.
Observer et apprécier les prestations à partir de critères simples.
Maîtriser des éléments gymniques simples :
«Maîtriser_des_éléments_gymniques_simples»
En tant que porteur, me placer correctement :
«En_tant_que_porteur_me_placer_correcteme»

Le nom de chaque champ de fusion apparait entre guillemet, signe du lien mis en place entre les deux documents.

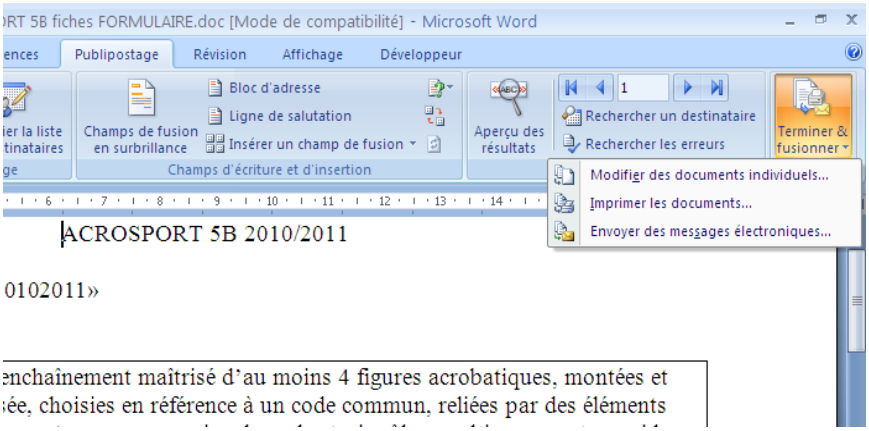

Il est alors possible de terminer la fusion en modifiant des documents individuels, c'est-à-dire en créant une fiche pour chaque élève du type de celle présentée sur la page précédente. L'ensemble des fiches peut être enregistré dans un nouveau document. Le bouton « aperçu » permet de vérifier le résultat au préalable.

Liste des membres de la commission « projets EPS » de l'observatoire académique en 2010 2011

COUPE	Stéphanie	CLG	Emile ZOLA	LA GLACERIE
DE JUAN	Xavier	LYC	J. Rostand	CAEN
EMERY	Serge	LYC	H. Cornat	VALOGNES
ISIDOR	Laurent	CLG	Monod	CAEN
LECARPENTIER	Catherine	CLG	La Bucaille	CHERBOURG
MERIEL	Pascal	LYC	Millet	CHERBOURG
MONBRUN	Laurence	LYC	Fresnel	CAEN
NICOLLE	Caroline	CLG	Emile ZOLA	LA GLACERIE
PERINA	Loïc	CLG	André MALRAUX	GRANVILLE
QUENTIN	Sandrine	CLG	Hastings	CAEN
SANSON	Geneviève	CLG	Pagnol	CAEN
THOMAS	Ronan	CLG	E. Doucet	EQUEURDREVILLE